

Décision

Générale

colonial

Décision n° 232 du 11 avril 1942 :

n° 232

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
11 avril 1942

Numéro JO
n° 4 du 30/04/1942

Date du numéro
30 avril 1942

TEXTE INTÉGRAL

La démission de son emploi offerte par Zeid Ali, interprète auxiliaire en service au Cercle de Djibouti est acceptée pour compter du 19 avril 1942. Pour compter de la même date l'écrivain interprète contractuel Ahmed Saleh en service au Bureau des finances est affecté au Cercle de Djibouti.